



# Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation éventuelle d'une évaluation environnementale

## Article R. 122-3-1 du code de l'environnement

Ce formulaire sera publié sur le site internet de l'autorité chargée de l'examen au cas par cas.  
Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative.

Ce document est émis par le ministère en charge de l'écologie.

Ce formulaire peut se remplir facilement sur ordinateur. Si vous ne disposez pas du logiciel adapté, vous pouvez télécharger Adobe Acrobat Reader gratuitement [via ce lien](#)

Cadre réservé à l'autorité chargée de l'examen au cas par cas

Date de réception : 1 0 / 0 7 / 2 0 2 3

Dossier complet le : 1 0 / 0 7 / 2 0 2 3

N° d'enregistrement : 2023-7169

### 1 Intitulé du projet

Travaux de défrichement (87 430 m<sup>2</sup>) préalablement à la réalisation des travaux de viabilisation de la phase EST de la ZAC de la Cartoucherie au Mans

### 2 Identification du (ou des) maître(s) d'ouvrage ou du (ou des) pétitionnaire(s)

#### 2.1 Personne physique

Nom

Prénom(s)

#### 2.2 Personne morale

Dénomination

CENOVIA

Raison sociale

Société d'Economie Mixte

N° SIRET

5 7 6 1 5 0 2 7 0 0 0 0 8 9

Type de société (SA, SCL...)

SAEM

Représentant de la personne morale :  Madame

Monsieur

Nom

SEVIN

Prénom(s)

Loïc

La loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés s'applique aux données nominatives portées dans ce formulaire. Elle garantit un droit d'accès et de rectification pour ces données auprès du service destinataire.

### 3 Catégorie(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et dimensionnement correspondant du projet

N° de catégorie et sous-catégorie	Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la catégorie (Préciser les éventuelles rubriques issues d'autres nomenclatures (ICPE, IOTA, etc.)
47a	La zone à défricher concerne la phase EST de la ZAC de la Cartoucherie pour une surface totale de 87 430 m <sup>2</sup> sur un boisement récent (moins de 20 ans). La reconversion des sols consiste en la production de terrain à bâtir (objet de la ZAC de la Cartoucherie)

#### 3.1 Le projet fait-il l'objet d'un examen au cas par cas dans le cadre du dispositif prévu aux I et II de l'article R.122-2-1 du code de l'environnement ? (clause-filet) ?

Oui  Non

#### 3.2 Le projet fait-il l'objet d'une soumission volontaire à examen au cas par cas au titre du III de l'article R.122-2-1 ?

Oui  Non

### 4 Caractéristiques générales du projet

Doivent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 du formulaire.

#### 4.1 Nature du projet, y compris les éventuels travaux de démolition

Le projet est un projet de défrichement sur un secteur boisé (arbres pionniers) et de lande (strate arbustive). La surface totale concernée par les travaux de défrichement est de 87 430 m<sup>2</sup>.

#### 4.2 Objectifs du projet

L'objectif du défrichement est la réalisation de la phase EST de la ZAC de la Cartoucherie :

- L'objectif principal de la ZAC est de reconquérir une friche militaire idéalement située dans la ville (proximité de la rocade, mais aussi proximité de la gare et du centre-ville) afin de "construire" un nouveau quartier :
- Produire environ 450 logements (150 individuels et 300 logements collectifs)
- Produire une douzaine de parcelles destinées à l'activité économique afin notamment de constituer un écran visuel et sonore aux nuisances de la rocade et apaiser le secteur destiné au "logement".
- Maintenir un parc public et des espaces naturels destinés à l'habitat de l'hélianthème (espèce protégée)
- Développer des liaisons douces pour assurer la connexion du nouveau quartier aux quartiers environnants (y compris pour la desserte de transport en commun tout proche)
- Profiter des bonnes qualités d'infiltration des sols pour concevoir un réseau de gestion des eaux pluviales uniquement par noues d'infiltration (abandon du "tout tuyau").

La ZAC a fait l'objet de diverses autorisations présentées aux cadres 4.4 et 6.4 ci-après.

---

## 4.3 Décrivez sommairement le projet

### 4.3.1 Dans sa phase travaux

Les travaux sont des travaux forestiers consistant en l'abattage des arbustes et arbres implantés dans les secteurs d'ouvrages (voirie ou foncier cessible). Le plan d'aménagement de la ZAC a permis de préserver un certain nombre de sujets, situés dans les espaces verts ou les bassins.

---

### 4.3.2 Dans sa phase d'exploitation et de démantèlement

Le projet n'est "pas exploité" au sens industriel ou économique du terme. Il n'est pas non plus "démantelé".

---

## 4.4 À quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ?

① La décision de l'autorité chargée de l'examen au cas par cas devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).

La ZAC dans laquelle s'inscrit le projet de défrichement a fait l'objet d'autorisations de l'autorité environnementale :

- Dossier de cessation d'activité (dossier déposé par GIAT Industrie en 2002)
- Étude d'impact diligentée lors du dossier de création de la ZAC (février 2004)
- Complément d'étude d'impact diligenté lors du dossier de réalisation de la ZAC en juillet 2009
- Étude Faune Flore 4 saisons menée lors de la découverte de l'hélianthème (2019/2020 - Théma Environnement)
- Dossier de dérogation au titre de l'article L 411 du code de l'environnement
- Dossier Loi sur l'Eau (dossier déposé lors du dossier de réalisation de la ZAC)
- Porter à Connaissance DLE suite à la modification du projet d'aménagement liée à la présence de l'hélianthème et à la refonte complète du système de gestion des Eaux Pluviales

#### 4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées

Grandeurs caractéristiques du projet	Valeurs
Le projet dans son ensemble (périmètre de la ZAC de la Cartoucherie) couvre une superficie de 87 430 m <sup>2</sup>	mètre carré

#### 4.6 Localisation du projet

##### Adresse et commune d'implantation

Numéro : \_\_\_\_\_ Voie : rue du Polygone

Lieu-dit : \_\_\_\_\_

Localité : LE MANS

Code postal : 7 2 0 0 0 BP : \_\_\_\_\_ Cedex : \_\_\_\_\_

##### Coordonnées géographiques<sup>[1]</sup>

Long. : 4 7 ° 9 8 ' 6 5 " 3 Lat. : 0 0 ° 2 1 ' 3 7 " 3

Pour les catégories 5° a), 6° a), b) et c), 7°a), 9°a), 10°, 11°a) b), 12°, 13°, 22°, 32°, 33°, 34°, 35°, 36°, 37°, 38°, 43° a), b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement

Point de départ : Long. : \_\_\_\_\_ ° \_\_\_\_\_ ' \_\_\_\_\_ " Lat. : \_\_\_\_\_ ° \_\_\_\_\_ ' \_\_\_\_\_ "

Point de d'arrivée : Long. : \_\_\_\_\_ ° \_\_\_\_\_ ' \_\_\_\_\_ " Lat. : \_\_\_\_\_ ° \_\_\_\_\_ ' \_\_\_\_\_ "

Communes traversées :

Précisez le document d'urbanisme en vigueur et les zonages auxquels le projet est soumis :

Le Plan Local d'Urbanisme Communautaire de Le Mans Métropole a été approuvé le 30 janvier 2020  
La ZAC de la Cartoucherie est classée en zone U mixte 1

 Joignez à votre demande les annexes n°2 à 6.

#### 4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ?

Oui  Non

4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage avait-il fait l'objet d'une évaluation environnementale ?

Oui  Non

[1] Pour l'outre-mer, voir notice explicative.

**4.7.2 Si oui, décrivez sommairement les différentes composantes de votre projet et indiquez à quelle date il a été autorisé ? En cas de modification du projet, préciser les caractéristiques du projet « avant /après ».**

Le projet de défrichement n'est pas une installation ou un ouvrage

**5 Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée**

*i* Afin de réunir les informations nécessaires pour remplir le tableau ci-dessous, vous pouvez vous rapprocher des services instructeurs, et vous référer notamment à l'outil de cartographie interactive Géo-IDE, disponible sur le site de chaque direction régionale.

Le site Internet du ministère de l'environnement vous propose, dans la rubrique concernant la demande de cas par cas, la liste des sites internet où trouver les données environnementales par région utiles pour remplir le formulaire.

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
Dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
En zone de montagne ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone couverte par un arrêté de protection de biotope ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Sur le territoire d'une commune littorale ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (nationale ou régionale), une zone de conservation halieutique ou un parc naturel régional ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
Sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un bien inscrit au patrimoine mondial ou sa zone tampon, un monument historique ou ses abords ou un site patrimonial remarquable ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles (PPRN) ou par un plan de prévention des risques technologiques (PPRT) ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	PPRN (inondations) : risque mineur PPRT n'affecte pas le périmètre de la ZAC
Si oui, est-il prescrit ou approuvé ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Approbation du PPRN en date du 20 décembre 2019
Dans un site ou sur des sols pollués ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	La ZAC de la Cartoucherie est située sur un ancien site industriel militaire qui a été exploité pour la fabrication de petites munitions.
Dans une zone de répartition des eaux ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	La ZAC de la Cartoucherie est situé sur la ligne de partage des eaux entre La Sarthe et l'Huisne : le bassin de rétention de la phase Ouest trouve son exutoire vers la Sarthe, le futur bassin de rétention de la phase Est trouvera son exutoire vers l'Huisne.
Dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à la consommation humaine ou d'eau minérale naturelle ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un site inscrit ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

Le projet se situe-t-il dans ou à proximité :	Oui	Non	Lequel et à quelle distance ?
D'un site Natura 2000 ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
D'un site classé ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

## 6 Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine au vu des informations disponibles

### 6.1 Le projet est-il susceptible d'avoir les incidences notables suivantes ?

Veillez compléter le tableau suivant :

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
Ressources	Engendre-t-il des prélèvements d'eau ? Si oui, dans quel milieu ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Impliquera-t-il des drainages/ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il excédentaire en matériaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il déficitaire en matériaux ? Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
<b>Ressources</b>	Est-il en adéquation avec les ressources disponibles, les équipements d'alimentation en eau potable/ assainissement ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
<b>Milieu naturel</b>	Est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	En 2018, la découverte de l'Hélianthème Faux Alysson, espèce protégée a conduit à revoir complètement l'aménagement de la phase EST de la ZAC. Une étude Faune Flore menée en 2019 a permis d'alimenter un dossier de dérogation et de proposer différentes actions pour protéger et maintenir l'hélianthème en place. Les travaux de défrichement sont autorisés sur les secteurs destinés à la viabilisation de la ZAC et aux terrains cessibles.
	Si le projet est situé dans ou à proximité d'un site Natura 2000, est-il susceptible d'avoir un impact sur un habitat / une espèce inscrit(e) au Formulaire Standard de Données du site ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
<b>Risques</b>	Est-il concerné par des risques technologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des risques naturels ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Très faible risque d'inondations
	Engendre-t-il des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	



Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
Nuisances	Engendre-t-il des déplacements/des trafics ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il source de bruit ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Les travaux forestiers seront sources de bruit (sur une période réduite)
	Est-il concerné par des nuisances sonores ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	La zone à défricher est mitoyenne du Bd Estienne d'Orves (rocade sud du Mans).
	Engendre-t-il des odeurs ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des nuisances olfactives ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des vibrations ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des vibrations ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des émissions lumineuses ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des émissions lumineuses ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Proximité de la rocade, éclairée par des candélabres.
	Émissions	Engendre-t-il des rejets dans l'air ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
Engendre-t-il des rejets liquides ?		<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Si oui, dans quel milieu ?		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
Émissions	Engendre-t-il des effluents ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il la production de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Patrimoine/Cadre de vie/Population	Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme, aménagements), notamment l'usage du sol ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Les travaux de défrichement n'engendrent pas de modifications en matière d'agriculture ou de sylviculture puisque le site constitue une friche, une enclave non exploitée au sein même de la ville. Le défrichement est une étape préalable aux travaux de viabilisation et à l'urbanisation future du site.

## 6.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets existants ou approuvés ?

Oui  Non

Si oui, décrivez lesquelles :

L'aménageur n'a pas connaissance de projets connexes dans l'environnement immédiat de la ZAC en dehors des travaux de viabilisation et d'aménagements paysagers qui vont suivre.

---

### 6.3 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?

Oui  Non

Si oui, décrivez lesquelles :

---

### 6.4 Description des principaux résultats disponibles issus des évaluations pertinentes des incidences sur l'environnement requises au titre d'autres législations applicables

A l'échelle de la ZAC de la Cartoucherie :

- Etude d'impact + Complément d'étude d'impact + Etude Faune Flore 4 saisons + Dossier de dérogation au titre de l'article L 411 du code de l'environnement : ces études et dossiers ont permis la mise en oeuvre de la protection d'une espèce protégée au sein même de la ZAC
- Dossier Loi sur l'Eau + Porter à Connaissance DLE : ces dossiers (y compris sondages géotechniques et hydrauliques) ont mis en évidence la bonne qualité d'infiltration des sols en place et ont permis de revoir totalement la gestion des Eaux Pluviales de la ZAC pour supprimer le réseau EP enterré et privilégier les noues urbaines plantées.

---

### 6.5 Description, le cas échéant, des mesures et caractéristiques du projet susceptibles d'être retenues ou mises en œuvre pour éviter ou réduire les effets négatifs notables du projet sur l'environnement ou la santé humaine (en y incluant les scénarios alternatifs éventuellement étudiés) et permettant de s'assurer de l'absence d'impacts résiduels notables. Il convient de préciser et de détailler ces mesures (type de mesures, contenu, mise en œuvre, suivi, durée).

Les travaux de défrichage s'inscrivent dans les travaux nécessaires à l'aménagement et à la réalisation du projet de ZAC

La ZAC de la Cartoucherie a fait l'objet de nombreuses études, dossiers et autorisations pour répondre aux obligations réglementaires et notamment aux obligations environnementales (voir rubrique 6.4). Les aménagements proposés initialement à la création de la ZAC ont évolué vers le dernier scénario de plan masse du projet de ZAC qui constitue à ce jour, un arbitrage et un scénario alternatif pour limiter au maximum les effets d'un aménagement urbain. Ce dernier plan masse a été travaillé et proposé dans le cadre de la séquence ERC du dossier de dérogation au titre de l'article L411.1 du code de l'environnement, comme étant le scénario capable de contenir au mieux les effets de l'urbanisation.

Outre la préservation de certains arbres, un projet d'aménagement paysager prévoit de compenser et replanter des sujets adaptés à la nature des sols dans les espaces verts

## 7 Auto-évaluation (facultatif)

① Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une évaluation environnementale ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

La présente déclaration est déposée en raison d'une future demande de défrichement de la partie EST de la ZAC, restant à aménager. La décision de l'Autorité Environnementale sur une demande de cas par cas est une pièce constitutive du dossier de défrichement qui sera déposé à suivre. Le défrichement du boisement récent (- de 20 ans) constitue la raison du dépôt de cette demande de Cas par Cas.

Pour information, la ZAC a fait l'objet des évaluations réglementaires. Lors des modifications rendues nécessaires par la présence de l'hélianthème ou les adaptations de programme (gestion des Eaux Pluviales, par exemple), les informations ou les dossiers réglementaires modificatifs nécessaires à l'évolution du projet d'aménagement ont été communiqués aux autorités compétentes.

## 8 Annexes

### 8.1 Annexes obligatoires

Objet		
1	Document CERFA n°14734 intitulé « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - <b>non publié.</b>	<input checked="" type="checkbox"/>
2	Si le projet fait l'objet d'un examen au cas par cas dans le cadre du dispositif prévu aux I et II de l'article R.122-2-1 du code de l'environnement (clause filet), la décision administrative soumettant le projet au cas par cas.	<input type="checkbox"/>
3	Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (Il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe).	<input checked="" type="checkbox"/>
4	Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain.	<input checked="" type="checkbox"/>
5	Un plan du projet ou, pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux catégories 5° a), 6°a), b) et c), 7°a), 9°a), 10°, 11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32°, 33°, 34°, 35°, 36, 37°, 38°, 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement un projet de tracé ou une enveloppe de tracé	<input type="checkbox"/>
6	Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux 5° a), 6°a), b) et c), 7° a), 9°a), 10°, 11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32°, 33°, 34°, 35°, 36, 37°, 38°, 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement : plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau	<input checked="" type="checkbox"/>
7	Si le projet est situé dans un site Natura 2000, un plan de situation détaillé du projet par rapport à ce site. Dans les autres cas, une carte permettant de localiser le projet par rapport aux sites Natura 2000 sur lesquels le projet est susceptible d'avoir des effets.	<input checked="" type="checkbox"/>

## 8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire

① Veuillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent.

Objet		
1	Plan masse des emprises à défricher (rubrique 4.1)	<input checked="" type="checkbox"/>
2	Arrêté préfectoral en date du 17 novembre 2020 portant dérogation à l'article L411.1 du code de l'environnement (rubrique 4.4)	<input checked="" type="checkbox"/>
3	Plan des aménagements paysagers (rubrique 6.5) en lien avec les arbres les plus "remarquables"	<input checked="" type="checkbox"/>
4		<input type="checkbox"/>
5		<input type="checkbox"/>

## 9 Engagement et signature

Je certifie sur l'honneur avoir pris en compte les principaux résultats disponibles issus des évaluations pertinentes des incidences sur l'environnement requises au titre d'autres législations applicables

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus

Nom SEVIN

Prénom Loïc

Qualité du signataire Directeur Général Délégué

À Le Mans

Fait le 04/07/2023



Le Directeur Général Délégué  
**Loïc SÉVIN**

Signature du (des) demandeur(s)